

# CERTIFICAT D'APTITUDES À L'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE EN DUO CONCERNANT LE HANDICAP MENTAL

	<p><b>C'est quoi? A quoi ça sert ?</b></p>
	<p>C'est une formation. Il faut s'inscrire avant. La formation renforce les capacités des gens. Elle les aide à savoir dire aux étudiants ce qui est important. Elle les aide à dire ce qu'il faut savoir sur ce que c'est vivre le handicap mental.</p>
	<p>On apprend à devenir un enseignant pour parler du handicap mental. Par exemple on apprend</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à travailler ensemble pour préparer un cours</li> <li>- à travailler ensemble pour donner un cours</li> <li>- à noter les étudiants qui suivent notre cours.</li> </ul>
	<p>Des personnes vont nous aider pour apprendre tout ça. Ce sont les organisateurs de la formation.</p>
	<p>On travaille en duo : une personne qui donne déjà des cours travaillera avec moi, si je m'inscris.</p>
	<p><b>C'est pour qui ?</b></p>
	<p>C'est un diplôme pour que des professeurs et des personnes handicapées travaillent ensemble.</p> <p>Ils apprennent à construire ensemble un cours pour l'université.</p> <p>Ils donnent ensemble des cours à des étudiants de l'université.</p>



## Pourquoi cette formation existe ?



En France et dans le monde, il y a des lois.

Ces lois parlent des droits des personnes avec une déficience intellectuelle.

Elles ont les mêmes droits que les autres.

Ce sont des citoyens comme les autres.

Les personnes qui ont un handicap mental ou une déficience intellectuelle doivent pouvoir participer à la société.

Une manière de participer, c'est de donner des cours aux étudiants.

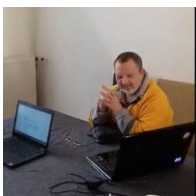
Ces étudiants comprendront mieux ce que c'est que le handicap mental.



## Comment se passe la formation si on s'inscrit ?



Il y a des rencontres tous ensemble.  
Toutes les personnes inscrites vont travailler ensemble.



Il y a aussi du travail à préparer.  
Le travail se prépare à deux, en duo.



Pour aider tout le monde, on donnera des documents accessibles.



On fera aussi un bilan avec les personnes qui font la formation.  
Le bilan, c'est pour savoir comment se passe la formation, ce que les personnes en pensent.



### **Comment on sait qu'on a réussi la formation ?**







Pour réussir, il faut venir à toutes les rencontres.  
Il faut travailler un peu entre les rencontres.  
À chaque fois, on travaille à deux, en duo.  
Un duo, c'est une personne handicapée qui travaille avec un professeur.  
Il faudra aussi donner un cours à l'université.  
A la fin de la formation, les deux personnes du duo auront un diplôme.



### **Qui peut faire la formation ?**

Je peux m'inscrire si je suis une personne avec une déficience intellectuelle ou un handicap mental.  
Je peux m'inscrire si une association ou un service m'accompagne parce que j'ai un handicap mental ou une déficience intellectuelle.  
Je peux m'inscrire si je travaille déjà avec d'autres personnes comme moi pour parler de mon handicap mental.  
Je peux faire la formation si j'ai envie de donner des cours à l'université et d'apprendre comment on fait.  
Il faudra que j'explique ou que quelqu'un explique avec moi pourquoi je veux m'inscrire.  
Des personnes qui donnent déjà des cours peuvent aussi s'inscrire.

	Elles travailleront en duo avec les personnes handicapées.
	<b>Combien de temps ça dure ?</b>
	La formation dure 68 heures
	<p>Il faut venir 7 fois à Lille.</p> <p>Les 2 premières fois, ça dure toute la journée. Ce sera les : 25 janvier 2019 : 9h30-16h30 1 mars 2019 : 9h30 à 16h30</p> <p>Ensuite, il faut venir 5 fois, seulement pour une demi-journée. Ce sera les : 5 avril 2019 : 9h30-14h00 10 mai 2019 : 9h30-14h00 21 juin 2019 : 9h30-14h00 20 septembre 2019 : 9h30-14h00 17 janvier 2020 : 9h30-14h00</p>
	<p>Tout le monde mange ensemble le midi. Le repas est prévu, il ne faut pas le payer en plus.</p>



## Combien ça coûte ?



Si mon association m'inscrit, ça coûte 1224 euros.

Ce n'est pas moi qui paye. C'est mon association qui paye pour moi.

Si l'endroit où je travaille m'inscrit, ça coûte 1224 euros.

Ce n'est pas moi qui paye. C'est mon employeur qui paye pour moi.

Si je m'inscris tout seul et je paye moi-même, ça coûte 612 euros.

On peut aussi être aidé pour payer.

Il y a des bourses si vraiment j'ai des difficultés à payer.

Pour savoir si c'est possible d'avoir une bourse, il faut contacter Cédric Routier ou Agnès d'Arripe.



## Comment je m'inscris ?



Je dois contacter les organisateurs de la formation.

Ils s'appellent Cédric Routier et Agnès d'Arripe.

Je peux les appeler ou leur envoyer un mail.

**AGNES D'ARRIPE**  
06 75 52 48 84  
agnes.darripe@univ-catholille.fr

**CEDRIC ROUTIER**  
07 86 52 08 94  
cedric.routier@univ-catholille.fr